Document d'informations clés
TAILOR HIGH YIELD OPPORTUNITIES (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR HIGH YIELD OPPORTUNITIES – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0011131796

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; https://www.tailor-am.com/

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n° GP90031 et règlementée par l'AMF.
Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 27/06/2025

*****

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.

*****

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « **Fonds** »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

Durée
Le fonds a été créé le 18 novembre 2011 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs
Le FCP TAILOR HIGH YIELD OPPORTUNITIES a pour objectif est d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance de 1,25% annualisée, nette des frais courants. Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Par ailleurs, il n'est pas géré en référence à un indice.

Pour atteindre l'objectif de gestion du FCP, l'équipe de gestion constitue un portefeuille diversifié d'instruments financiers de diverses catégories des marchés obligataires. Ce portefeuille est majoritairement investi en obligations sélectionnées en direct et jugés décotées par l'équipe de gestion :

- Investissement en obligations d'émetteurs publics ou privés, de notation supérieure ou égale à BBB- ou équivalent (ou "Investment Grade") selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation enregistrées auprès de l'Autorité européenne des marchés financiers, ou de qualité de crédit jugée équivalente par l'équipe de gestion, sans contrainte géographique, de devise de référence, de maturité ou de duration ;
- Investissement en obligations d'émetteurs publics ou privés dites spéculatives (ou « High Yield »), c'est-à-dire de notation strictement inférieure à BBB- ou un équivalent selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation enregistrées auprès de l'Autorité européenne des marchés financiers, ou de qualité de crédit jugée équivalente par l'équipe de gestion, sans contrainte géographique, de devise de référence, de maturité ou de duration ;

Afin de diversifier davantage le portefeuille, l'équipe de gestion peut compléter ces investissements en sélectionnant des OPC (de 0 à 35%) qui peuvent notamment être exposés aux obligations contingent convertibles dites Cocos, à des créances de titrisation, notamment des Collateralised Loan Obligations (CLO), des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (RMBS) et commerciales (CMBS) ou autre Asset Backed Securities (ABS).
Le Fonds peut investir ou s'exposer aux obligations contingentes convertibles (« Coco ») jusqu'à 20% de son actif net.
La sélection discrétionnaire des investissements se fonde sur une analyse interne de la société de gestion et repose notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de perspectives de recouvrement, de liquidité et de maturité ainsi que sur une diversification des risques financiers du portefeuille tenant compte de l'horizon d'investissement recommandé du fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.
La gestion pourra être buy and hold pour plus de 50% du portefeuille.
La gestion opérera toutefois des mouvements au sein du portefeuille en fonction des opportunités qui pourraient apparaître sur le marché.
La fourchette de sensibilité est de 0 à 30. La borne de sensibilité est volontairement très large afin de laisser la plus grande latitude de gestion.
Dès lors qu'un titre a une devise de référence différente de celle du fonds, l'équipe de gestion entreprend de couvrir le risque de change afin de limiter l'exposition au risque de change.
Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans un but de couverture du risque d'actions de crédit, de taux ou de change, ou dans un but d'exposition au risque de crédit ou de taux.

La part C du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

Conditions de souscriptions et de rachats
Les demandes de souscriptions sont centralisées la veille du jour de valorisation (J-1) jusqu'à 10 heures auprès de CACEIS Bank. Les souscriptions sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J. Les demandes de rachat sont centralisées en J-1 jusqu'à 10 heures et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative (J) calculée sur les cours de clôture de (J). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Informations pratiques
Le dépositaire est CACEIS BANK – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge.
Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

Investisseurs de détail visés
Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres obligataires internationaux, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (7 ans) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.
Tout Porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout Porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles Parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses Parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ».
La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part faite au profit d'un porteur ayant la qualité d'« US person ». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 7 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette durée de 7 ans, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de liquidité : une part significative des investissements peut être réalisée sur des instruments spéculatifs dits « high yield » susceptibles, dans des circonstances de marché difficiles, de présenter un niveau de liquidité faible ayant un impact sur la liquidité globale du fonds, entraînant potentiellement une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de contrepartie : l'OPCVM peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 7 ans ***Exemple d'investissement : 10,000€*** **Scénarios**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 7 ans**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8,190€	8,200€
	Rendement annuel moyen	-18.05%	-2.79%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8,190€	8,600€
	Rendement annuel moyen	-18.05%	-2.14%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9,880€	10,050€
	Rendement annuel moyen	-1.25%	+0.07%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11,720€	11,170€
	Rendement annuel moyen	+17.16%	+1.60%

-Scénario défavorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2013 et 2020
-Scénario intermédiaire : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2022
-Scénario favorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2023

QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000€	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 7 ans**
Coût total	423 €	1 578 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,24%	2,12%

(*) L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,19% avant déduction des coûts et de 0,07% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Coûts d'entrée**	0.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	**50 EUR**
	Coûts de sortie	2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	**199 EUR**
Coûts récurrents	**Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation**	1.62% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	**161 EUR**
	Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**10 EUR**
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	**Commissions liées aux résultats**	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices. Méthode : **30,00% TTC** taux maximum, de la surperformance calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement **une performance de 1,25% par an nette de frais** et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds. La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative.	**3 EUR**

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période minimale de détention requise : 7 années
Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalités. Les frais relatifs au rachat de vos parts s'appliquent cependant.
L'OPCVM s'adresse à des souscripteurs qui acceptent des risques liés à la détention de titres obligataires internationaux, avec une stratégie dynamique, sur une durée minimum de placement équivalente à 7 ans. Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion si un ou plusieurs investisseurs demandent le rachat d'un nombre de parts supérieur à 5% de la Valeur Liquidative du Fonds en circulation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») » du Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.